

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

--:--:--

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE .

--:--:--

DECRET N°76-34 du 9 Février 1976

portant nomination du Sous-Lieutenant
MEHOUEYOU HOUESOU Samuel en qualité de
Directeur du Bureau Spécial de Recouvre-
ment, cumulativement avec ses fonctions
actuelles.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Proclamation du 26 octobre 1972 ;
VU l'ordonnance N°72-59 du 2 décembre 1972, portant création du Bureau
Spécial de Recouvrement ;
VU l'ordonnance N°75-21 du 24 mars 1975, fixant la composition du Cabinet
du Président de la République et la structure des Ministères ;
VU le décret N°76-26 du 30 janvier 1976, portant formation du Gouvernement,
VU le décret N°74-289 du 4 novembre 1974, déterminant les services ratta-
chés à la Présidence de la République et fixant les attributions des mem-
bres du Gouvernement et les textes modificatifs subséquents ;
Sur proposition du Président du Comité Central,
Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

ARTICLE 1er - Le Sous-Lieutenant MEHOUEYOU HOUESOU Samuel est nommé Direc-
teur du Bureau Spécial de Recouvrement, cumulativement avec ses fonctions ac-
tuelles, en remplacement du Lieutenant DASSI Didier, appelé à d'autres fonc-
tions.

ARTICLE 2 - Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures
contraires et qui aura effet pour compter du 9 février 1976, sera publié et
communiqué partout où besoin sera,--

Fait à COTONOU, le 9 Février 1976

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

~~Mathieu KEREKOU~~
Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

Le Ministre des Finances,

Ampliations : PR 8 CS 6 MF 10 BSR 4
Intéressés 2 CNR 4 autres ministères
15 SGG 4 SPD 2 EMAT-EMGN-EMSC 12
DPE-DGAJL-INSAE 6 Trésor 4 DI 4 DB 2
DCF-Solde 4 IAA-DCCT-IGF-ONEPI-Gde
Chanc. 5 Cab.Mil. 2 JORPB 1


Intendant Militaire de
3ème Classe Isidore AMOUSSOU